

DEC202002DR15

Décision portant délégation de signature à Mme Virginie Rocher pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'UMS 3427 intitulée « TBM-Core »

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu le code de la commande publique et ses textes d'application ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC190902DAJ portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC191067INSB du 2 mai 2019 portant cessation de fonctions de Mme Julie Merville et nomination de M. Frédéric Saltel, directeur de l'UMS 3427;

Vu la décision DEC201405INSB du 27 août 2020 portant modification de l'intitulé de UMS3427 intitulée « Biologie fondamentale et appliquée à la médecine (TransBioMed) » ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Virginie Rocher, assistante ingénieur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC190902DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Talence, le 27 août 2020

Le directeur d'unité
Frédéric Saltel

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur au seuil européen applicable aux marchés de fournitures et services passés par des autorités publiques centrales, mentionné à l'article L. 2124-1 du code de la commande publique : soit jusqu'à 139 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2020.